

EXIGENCES TECHNIQUES  
DU LDA52

## A . ANALYSES VETERINAIRES

Microbiologie	Référence de la méthode	Type d'échantillon	Identification	Transport	Délai de réception	Délai d'analyse (*)
Salmonelles avicoles : recherche dans l' environnement (avec fourniture du matériel de prélèvement)	NF U 47-100 NF U 47-100 modifiée	Chiffonnettes et pedisocks avec et sans neutralisant, poussières, fonds de boîte, fientes,etc ( <u>préciser sérotypes recherchés</u> ).	Joindre le DAP avec numéro d'identification du cheptel et du bâtiment (INUAV) + contexte + filière	Pas de spécifications	48 h maxi après prélèvement, tolérance 96 h après prélèvement (si réfrigération)	JO à J+1
Salmonelles avicoles : recherche chez les oiseaux	NF U 47-101	Organes, œufs extérieur intact		Oiseaux vivants ou euthanasiés. Œufs réfrigérés (si possible)	24h maxi après prélèvement,	
Parasitologie						
Recherche et identification de larves L1M de Trichinella	Règlement d'exécution (UE) 2015/1375. Instruction technique DGAL/SDSSA/ 2024-609 NF EN ISO 18743	Muscles d'origine animale	Espèce et numéro de l'animal	Pas de spécifications	Le plus rapidement possible	1 jour

(\*) délai : les analyses seront mises en route dans un délai indiqué ci - dessous, après réception des échantillons, en jours ouvrés.

EXIGENCES TECHNIQUES  
DU LDA52

ESB	Référence de la méthode	Type d'échantillon	Identification	Transport	Délai de réception	Délai d'analyse (*)
Test de dépistage de l'ESB (bovin) ou de la tremblante (petits ruminants) pour les animaux provenant d'un abattoir ou d'un équarrissage	Notice fournisseur IDEXX (IDEXX Herdchek BSE-Scrapie Antigen Test)	Tissu cérébral de bovins, caprins ou ovins	Abattoir: '- Nom et adresse du client - code établissement - date d'abattage, numéro IPG et de tuerie du prélèvement, - préleveur et sa signature.'Equarrissage': le site de prélèvement, N° Animal, département de provenance du cadavre° ordre du vétérinaire, étiquette d'identité et en plus pour les petits ruminants l'espèce, la DDETSPP collecte, N° élevage, Nb incisive, le sexe et si CSO	Containers scellés acheminés en respectant les conditions de transport ADR et étiquetés UN3373 Matières Biologiques cat.B stockés à +4°c jusqu'à leur enlèvement	2 jours ouvrables après le prélèvement sauf si aucun caractère d'urgence (contact téléphonique du demandeur avec responsable d'activité)	2 jours ouvrables suivant la réception au laboratoire, en accord avec l'abattoir et la DDETSPP concernés

(\*) délai : les analyses seront mises en route dans un délai indiqué ci - dessous, après réception des échantillons, en jours ouvrés.

EXIGENCES TECHNIQUES  
DU LDA52

Immuno-sérologie PCR							
Les normes utilisées sont les normes générales des méthodes d'analyses en Santé Animale : NF U 47-300, NF U 47-019, NF U 47- 020, NF U47-003							
** sérologie Brucellose : le laboratoire sous traite les analyses de fixation du complément par un laboratoire accrédité CORFRAC selon norme NF U 47-004							
Analyses immunosérologie	Référence de la méthode	Type d'échantillon	Identification	Transport	Délai de réception	Délai d'analyse (*)	
Brucellose : Rose Bengale (EAT ) **	NF U 47-003	Sang sur tube sec quantité suffisante pour analyse	Numéro 5 chiffres pour ovins et caprins numero IPG pour bovins	Température ambiante	Avant hémolyse	5 jours maxi pour les analyses de première intention	
Brucellose : Elisa sérum individuel et mélange (2 à 10) **	NF U 47-019		Numéro d' identification (IPG) à 12 caractères pour bovins ex : FR+10chiffres (France)				
Leucose : Elisa sérum individuel et mélange (2 à 10)							
IBR : Elisa sérum individuel et mélange (2 à 10)							
BVD anticorps : Elisa sérum individuel et mélange (8 à 10)							
Paratuberculose : Elisa sérum individuel							
Analyses en PCR							
BVD sérum	NF U 47-600-1 parties 1 et 2	Tube sec	Numéro d' identification (IPG) à 12 caractères pour bovins ex : FR+10chiffres (France)	2 à 8°C recommandé, T° ambiante à délais restreint	< 8 j après prélèvement	5 jours maxi pour les analyses de première intention	
BVD auriculaire		Biopsie auriculaire (trocarter intègre)		idem et congélation possible	< 15 j après prélèvement		
MHE		Tube EDTA		2 à 8°C recommandé, T° ambiante à délais restreint	< 10 j après prélèvement		
FCO							

(\*) délai : les analyses seront mises en route dans un délai indiqué ci - dessous, après réception des échantillons, en jours ouvrés.

EXIGENCES TECHNIQUES  
DU LDA52

## B . ANALYSES ALIMENTAIRES

Microbiologie	Référence de la méthode	Type d'échantillon	Identification	Transport	Délai de réception	Délai d'analyse (*)
Salmonella spp: recherche	NF EN ISO 6579 -1 et son amendement A1	Alimentaires destinés à la consommation humaine ou animale (mini 100g sauf cas particuliers ex :peaux de cou).Environnements dans le domaine de la production et de la manutention de denrées alimentaires.	Nom du client et son adresse, nature du prélèvement, date de fabrication et lieu de prélèvement	Sous le régime du froid pour les produits non stables à température ambiante (2 à 8 °C ).Produits stables, température ambiante (18 °C - 27°C). Produits congelés <-15°C (de préférence <-18°C).Prélèvements de surface ( chiffonnette et écouvillons) sous le régime du froid(1 à 8°C)	24heures maximum après le jour du prélèvement sauf cas particuliers (ex étude de vieillissement)	J0 à J+1 (ou selon les souhaits du client)

(\*) délai : les analyses seront mises en route dans un délai indiqué ci - dessous, après réception des échantillons, en jours ouvrés.